



LAFFREY

LE JOURNAL DES FREDEYARDS

EDITION N°2

Sommaire

Le mot du maire	P 1
Un nouveau conseil Municipal	P 2
Une organisation interne	P 3
Une rencontre politique	P 4
Le tri sélectif	P 5
Les dernières actus	P 6
Un été sous le signe de la Vigilance	P 7
L'agenda estival	P 8

Le mot du Maire



La saison estivale a déjà commencée et les beaux jours sont présents. Cet été ne sera pas comme les autres, l'épidémie est toujours présente sur notre territoire. Il ne faut pas relâcher nos efforts.

Nous sommes conscients de tous les problèmes d'incivilités présents sur notre commune depuis le déconfinement. Cependant, les piscines du plateau et de la métropole grenobloise ont des restrictions au niveau des horaires et dans le cadre de la sécurité sanitaire. Les plus jeunes prennent le bus gratuitement pour venir au lac et ne respectent que très peu notre plage. Cette année, une restructuration de la gendarmerie de Vizille permet un détachement d'une brigade uniquement pour la sécurité de nos lacs. Vous l'aurez peut-être remarqué, nous avons la présence des gendarmes plusieurs fois par jour à Laffrey et ils continueront les contrôles de stationnement. De nouvelles installations ont été faites sur la route du lac pour limiter le parking sauvage.

Cet été, nous avons aussi un renfort au niveau municipal. Renaud Choulet vient épauler Gilles et Daniel dans les tâches quotidiennes de la commune. Bienvenue dans l'équipe !

La fibre est en cours d'installation. Les câbles ont été installés dans la majorité de la commune. Les boîtiers seront fixés prochainement (sous 15 jours à 1 mois). Il ne vous restera plus qu'à contacter votre opérateur si vous souhaitez l'installation de la fibre à votre domicile.

Pour votre information, un candidat à l'élection municipale a lancé une procédure d'annulation des élections municipales devant le tribunal administratif. Le dossier sera traité courant septembre 2020.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite un très bel été !

Philippe FAURE

Le JOURNAL des Fredeyard

est un journal édité et imprimé
par la Mairie de Laffrey
Imprimé en 230 exemplaires

Directeur de publication : Philippe FAURE
Rédaction et mise en page : Magalie LE MEUR,
Coline DELVOYE et Daniel DE GRANDIS

Horaires d'ouverture de la mairie

Ouverture au public : A partir du 12 Mai, le secrétariat de la mairie sera ouvert SEULEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

Le public, une personne à la fois et muni de masque, sera reçu dans la salle du rez-de-chaussée.

Tel : 04 76 73 10 21 - Courriel : contact@laffrey.fr

Site internet : www.laffrey.fr

FaceBook : Mairie de Laffrey

L'épidémie a engendré un retard dans la constitution du nouveau conseil. Il est en place depuis le lundi 25 Mai 2020 et se constitue comme tel :

Maire de Laffrey



Philippe Faure

Les adjoints au Maire



Frédéric Garcia
1^{er} Adjoint, délégué aux travaux, au développement économique et touristique



Denis Viscuso
2^{ème} Adjoint, délégué aux finances, urbanisme, eau et assainissement



Magalie Le Meur
3^{ème} Adjointe, déléguée aux affaires sociales, à la communication et à l'information

Les conseillers municipaux



Anne Mazzoli



Coline Delvoye



Dominique Rose



Marcel Rolland



Daniel De Grandis



Dominique Roumat



Christian Collé

Les Commissions Municipales

Les commissions communales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles sont lieu de travail et d'étude. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions ; le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.

Les commissions sont composées du maire, président de droit, et de conseillères et conseillers municipaux, dont un vice-président.

- Commission d'APPEL D'OFFRES ET FINANCES

Vice Président : Denis VISCUSO

Membres : Marcel ROLLAND - Dominique ROSE - Daniel DE GRANDIS

- Commission PROJETS - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Vice Président : Frédéric GARCIA

Membres : Dominique ROSE - Daniel DE GRANDIS - Dominique ROUMAT - Magalie LE MEUR

- Commission SÉCURITÉ

Vice Président : Christian COLLE

Membres : Marcel ROLLAND - Dominique ROUMAT - Frédéric GARCIA

- Commission URBANISME - TRAVAUX - EAU ET ENVIRONNEMENT

Vice Président : Coline DELVOYE

Membres : Christian COLLE - Anne MAZZOLI - Denis VISCUSO

- Commission VIVRE ENSEMBLE - COMMUNICATION

Vice Présidente : Magalie LE MEUR

Membres : Daniel DE GRANDIS - Coline DELVOYE - Dominique ROUMAT

Nous souhaitons prochainement associer la commission VIVRE ENSEMBLE aux citoyens de la commune qui le souhaitent et proposer un outil commun de réflexion, de travail et de proposition. Cela permettra de favoriser le dialogue avec les élus, de faire appel aux compétences de chacun pour la vie communale.

Cependant, chaque membre de commission ouverte est tenu individuellement à l'obligation de réserve, et ne peut en aucun cas communiquer sur les travaux de la commission à l'extérieur sans autorisation du Maire ou du vice-Président de la commission. En cas de non-respect de cette obligation, la commission pourra décider de son exclusion. Un règlement de fonctionnement sera établi et signé.



Le vendredi 12 Juin, le député de l'Isère Jean-Charles COLAS-ROY est venu à Laffrey rencontrer une partie du conseil municipal nouvellement élu.

Avant une visite de notre commune et de ses lieux touristiques, nous avons pu échanger sur plusieurs points :

- **La Route Napoléon**

Nous avons abordé les contraintes liées à cette route de passage vers le sud et notamment le flux de véhicules, le bruit, la pollution, les vitesses excessives. Nous avons retracé avec lui les aménagements faits depuis quelques années (le village en zone 30, les ralentisseurs, la détection du feu tricolore ...) et des aménagements à venir (notamment la mise en place des radars pédagogiques et des changements de signaux de certains panneaux lumineux). La commission municipale sur la sécurité va travailler sur ce dossier et nous aurons l'appui de Mr COLAS-ROY dans nos démarches.

Un parallèle a été fait avec les routes des hameaux concernant les vitesses excessives.

- **Le projet sur la Prairie de la Rencontre en partenariat avec la communauté de communes**

Lors de la visite des lieux avec Mr COLAS-ROY, nous avons abordé le futur projet sur la Prairie de la Rencontre et notre collaboration avec la communauté de communes. Nous avons aussi évoqué nos souhaits et nos envies pour la salle polyvalente et les annexes. Un projet de mise aux normes complètes du bâtiment est en cours d'étude. Un bureau d'étude sera recruté afin de préparer le programme des travaux.

- **Le lac de Laffrey**

Un échange autour du Lac a été abordé et du développement des commerces aux alentours. Malgré l'affluence de « touristes » sur la plage, nous avons surtout parlé des difficultés rencontrées lors de la période estivale. Les plages ne sont pas propres, de nombreuses incivilités sont constatées chaque jour. La majorité des citoyens souhaite avoir le personnel et les moyens d'une grande ville sauf que nous constatons malheureusement un manque de moyen financier, matériel et humain. Nous n'avons plus les mêmes dotations qu'auparavant et nous devons continuellement travailler pour trouver de nouvelles recettes sans impacter le porte-feuille de nos citoyens.

Un contact sera pris auprès de la METRO, une fois celle-ci installée, afin de contractualiser une possible assistance ; comme cela se fait avec d'autres collectivités limitrophes de la Metro.

Nos échanges étaient courts, faute de temps mais l'essentiel a été abordé. Une proposition de rencontre avec nos élèves de la classe de CM1-CM2 est réalisable.



LE TRI SÉLECTIF : UN GESTE ECO-CITOYEN

Le journal des Fredeyards

Les emballages que vous triez sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre).

- Le conteneur ou la colonne aérienne de tri **jaune** : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...
- Dans le conteneur à verre **vert** : emballages en verre.
- Dans le conteneur à papiers **bleu** : Tous les papiers.



Pendant le confinement, les lingettes sont devenues un véritable fléau pour nos canalisations. **Il faut impérativement les jeter à la poubelle et non dans les toilettes sinon les réseaux d'assainissement des eaux sont détériorés. Ces lingettes s'assemblent entre elles dans les tuyaux, et s'y accumulent jusqu'à former des bouchons.** Plusieurs interventions ont déjà été faites ; avec un coût moyen de 500 €uros par intervention.

Concernant les encombrants laissés au moloch, nous vous rappelons que plusieurs déchetteries sur le plateau matheysin sont à votre disposition. Merci de bien vouloir les utiliser ; le non-respect du tri sélectif entraîne une augmentation du coût du ramassage des ordures ménagères.

L'Hôtel du Grand Lac



L'Hôtel du Grand Lac accueille ses nouvelles gérantes, Marie-Thérèse et Roxanne (mère et fille) du lundi au dimanche.

L'établissement a été en partie rénové pour accueillir les clients et profité de la nouvelle terrasse pour la saison estivale. La suite se fera un peu plus tard mais vous pouvez dès à présent profiter des chambres d'hôtel, du bar, du snack (gaufres, glaces, sandwiches) et du restaurant.

Des animations sont prévues tout au long de l'été.

Un début très prometteur depuis leur ouverture !

Nous leur souhaitons la bienvenue à Laffrey et nous remercions chaleureusement Madame Martin pour toutes ces belles années passées au bord du lac.



Des trottoirs pas comme les autres !!



Comme dans de nombreux villages, les habitants se plaignent des déjections canines laissées sur les trottoirs, dans les espaces verts et aux abords du lac et des chemins. Il faut faire attention où l'on marche, aux roues des poussettes, des vélos ... Elles sont une véritable nuisance pour les habitants et les visiteurs de notre commune. Or, ne pas ramasser une crotte de chien est un acte d'incivisme qu'il faut non seulement déplorer, mais contre lequel il faut aussi lutter.

Une campagne de propreté sur nos trottoirs a été lancée avec le tag « trottoir pas crottoir » et proposée par Gilles, notre employé communal.

Nous espérons pouvoir faire changer ses mauvaises habitudes, pour le respect de nos employés et de nos citoyens. Des sacs pour les déjections sont en vente partout, dans les grandes surfaces et dans les magasins d'animaux. Nous rappelons donc à tous les propriétaires inconvenants qu'ils sont passibles d'une amende de 35 € s'ils laissent la déjection de leur chien sur la voie publique : ce n'est pas le chien qui est sale mais bien son maître lorsqu'il ne ramasse pas ses crottes.

UN ETE SOUS LE SIGNE DE LA VIGILANCE

Le journal des Fredeyards

L'été a déjà commencé et nous sommes déjà en alerte sur des vols et des délits commis à Laffrey.

Les gendarmes de la Brigade Territoriale de Vizille vont redoubler leurs efforts et concentrer leur action sur la **prévention des cambriolages dans les maisons et des vols dans les véhicules.**

Prudence, vigilance et anticipation, adaptez les gestes du quotidien sans attendre.

Prévenir les risques de vols dans les véhicules :

- Vérifiez la fermeture des portes et des vitres
- Ne laissez pas les clés sur le contact même dans un lieu fermé (garage, jardin..)
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les vitres
- Équipez son véhicule d'un système anti-vol

Contre les cambriolages, adaptez les gestes du quotidien sans attendre.

- Protégez les accès : installez des équipements adaptés et agréés (système de fermeture fiable pour porte d'entrée, volets, éclairage programmé, système d'alarme ...)
- Soyez vigilant : avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité ; placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit ... ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres
- Ne commettez pas d'imprudence : ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans le pot de fleurs ... ; ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants ne le fassent pas non plus.

Les départ en vacances : « opération tranquillité vacances »

Avant votre départ en vacances, informez votre entourage de votre départ (ami, voisin...), mettez en œuvre un dispositif de participation citoyenne entre quartier ou sensibilisez la gendarmerie de Vizille en renseignant le formulaire « Opération Tranquillité Vacances » quelques jours avant votre départ :

- soit en vous rendant au 244 avenue Pasteur à Vizille pour remplir le formulaire
- soit en contactant la brigade de Vizille au 04 76 78 98 50
- soit par mail en adressant votre formulaire à : bta.vizille@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Dans tous les cas, alertez la gendarmerie ou la police afin de lutter efficacement contre la délinquance.



Pédalos

Jessica, Loïc et Loïc vous accueilleront aux pédalos tout l'été ! Venez passer un moment convivial entre amis ou famille et profiter du joli cadre naturel.

Ouverture : tous les jours de 13h-19h (en fonction de la météo)



Base nautique

Découverte des activités : voile, aviron, canoë, paddle ...

Ouverture : le CVAL vous invite à pratiquer de façon régulière ou occasionnelle ces activités. Le club sera ouvert en juin et septembre les mercredis après-midi et les WE. En juillet et août, tous les jours.



Le SwimRunMan

L'événement sportif devenu incontournable à Laffrey revient cette année le dimanche 23 Août pour sa 4ème édition.



Céline, Rémy, Cyril et Marco vous accueilleront tout l'été au parcours d'aventure près du lac tous les jours de 10h00 à 19h30 (le dernier départ est à 17h30).



Le Vinceland

Sylvia et Victor n'ouvriront pas les portes du Vinceland cet été. Les mesures sanitaires préconisées ne leur permettent pas d'assurer le maintien de la sécurité des visiteurs. Nous espérons les retrouver dès l'été prochain dans de meilleures conditions.



L'UT4M

Nous devons retrouver cette animation sportive le 15 et 16 juillet à Laffrey ; absente en 2019. Cependant, les organisateurs ont décidé d'annuler leur événement et de le reporter à une date ultérieure.



La Fête du Lac

Cette année, la traditionnelle Fête du Lac n'aura pas lieu. L'ensemble du conseil municipal a décidé de ne pas maintenir cette animation, ne pouvant garantir le protocole sanitaire et les mesures annoncées par le gouvernement. Les délais administratifs sont également révolus. Merci pour votre compréhension.